

Pour les dames : lois sacrées de Manou (Inde)

Autor(en): **A.G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **56 (1918)**

Heft 34

PDF erstellt am: **30.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-214113>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Tiu-Mou. — Et pu on no respette on bocon mè. Dinse deçando nè, quand m'ant pèsà, sà-to cein que la fenna l'a de?... Dis-và, po la fenna, crâi-to que faille assebin dire quemet po l'hommo, à *respet*?

Quva-Rotta. — Oh! l'hommo, la fenna. cein l'è tot dau mîmo. Tot parâi po la fenna te porrâi dere: « Ao respet que t'è dâvo! ». L'è pe galé. Mâ, qu'a-te de la fenna?

Tiu-Mou. — L'a de dinse: « Eh bin! à six francs la livra, et lo baillo pas à moins, mon Tiu-Mou l'a fê treinta francs du la senanna passâ. »

Quva-Rotta. — L'è bin quemet te dit: Mâ que cein doûre por no! — Et principalement qu'on ne vigne pas tant fiè de cein. Faut restâ dâi bon caïon, pas fi quemet dâi piau su dâi molan. Te sâ cein que l'è arrevâ à noutron pouôro frère que l'étâi avoué no. L'è moo de fêrta. L'avant batsi Gueliaumo et l'a mi amâ errevâ que de s'appellâ Gueliaumo!...

Justo à sti moment, mè su reveilli, tot époudiri de cein que l'avé oiû. La tita mè fein-dâi dau tant que mè fasâi mau.

MARC A LOUIS.

A L'ÉCOLE

Un instituteur du canton, M. E. D. nous écrit: J'avais donné comme sujet de composition à mes élèves: « Le mois de juin; croquis champêtre ».

Après avoir décrit les splendeurs de la nature, en cette saison, ainsi que les travaux des agriculteurs, un petit garçon dont le père est vigneron, ajoutait textuellement cette phrase:

« Mais, dans le vignoble, toutes les femmes sont à l'attache et pendant ce temps-là les hommes souffrent... »

Le brave garçon voulait dire que les femmes étaient occupées à l'attachage de la vigne, et leurs maris au soufrage. (*Authentique*).

Le printemps dernier, à la rentrée des classes, une fillette de 8 ans raconte triomphalement à son papa, qu'elle a « tout fait de 1 à l'examen » (le meilleur succès).

Jaloux, son frère, qui vient de débiter à l'école, s'écrie, à son tour:

— Moi aussi, papa, je n'ai rien fait que des 1, à l'école de ce matin!

Le petiot avait fait des bâtons.

POUR LES DAMES

Lois sacrées de Manou (Inde)

Voici ce qui plaira, sans doute, beaucoup plus à nos lectrices qu'à nos lecteurs, étant donné surtout le renchérissement de la vie.

Le code de Manou ou lois de Manou est un recueil divisé en douze livres qui traitent du droit public et privé et des commandements de Dieu. Il est difficile de déterminer l'époque à laquelle cet ouvrage fut composé.

Voici, à titre de curiosité, quelques-unes des dispositions du code, mais nulle part on n'y trouve, comme certains historiens l'ont dit, l'obligation aux femmes de se brûler sur le corps de leurs maris.

1° Les femmes mariées doivent être comblées d'égards et de présents par leurs pères, leurs frères, leurs maris et les frères de leurs maris, lorsque ceux-ci désirent une belle postérité;

2° Toute famille où les femmes vivent dans l'affliction ne tarde pas à s'éteindre; mais lorsqu'elles ne sont pas malheureuses, la famille s'augmente et prospère en toutes circonstances;

3° Les hommes qui nourrissent le désir des richesses, doivent avoir beaucoup d'égards pour les femmes de leur famille, et leur donner des parures, des vêtements et des mets recherchés;

4° Lorsqu'une femme brille par sa parure,

toute sa famille resplendit également; mais si elle ne brille pas, la famille ne jouit d'aucun éclat;

5° Si une femme n'est pas parée d'une manière brillante, elle ne fera pas naître la joie dans le cœur de son époux; et si le mari n'éprouve pas de joie, le mariage demeurera stérile;

6° Une femme stérile doit être remplacée la septième année; celle dont les enfants sont tous morts, la dixième; celle qui ne met au monde que des filles, la onzième; celle qui parle avec véhémence, avec aigreur ou avec légèreté, sur-le-champ.

A. G.

Les bonnes âmes. — L'autre semaine, dans une partie en campagne qui réunissait une douzaine de personnes, une dame, dont l'ouïe était un peu dure, remarque que les regards de deux autres dames, en conversation, se dirigeaient de temps en temps sur elle. Leurs petits sourires significatifs, ainsi que leurs physionomies, exprimaient suffisamment que l'on ne traitait pas la pauvre sourde avec beaucoup de bienveillance. D'ailleurs, en raison de son infirmité, on se gênait peu, et quelques mots saisis de temps à autre la mirent au fait de la conversation.

Quand les deux méchantes langues eurent fini, l'une d'elles s'approcha de la victime de leurs calomnies et, avec un ton des plus compatissants:

— Chère madame, vous devriez chercher à faire quelque chose pour vous guérir de votre infirmité... Consultez un spécialiste, croyez-moi.

— Merci, Madame, répondit la sourde, je viens de m'apercevoir que j'entends encore beaucoup trop!

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

La Bibliothèque de mon oncle

25

PAR

RODOLPHE TŒPFFER

Je me levai pour me soulager, et je me promenai dans ma chambre, laissant échapper des mots, des phrases entrecoupées.

« ... Vous ignorez qui je suis, et déjà je ne vis « plus que de vous ou de votre image... Pourquoi « suis-je ici?... J'ai voulu vous voir... J'ai voulu, au « risque de vous déplaire, vous faire savoir qu'il « est un jeune homme dont vous êtes l'unique pen- « sée... Pourquoi suis-je ici? C'est pour mettre à « vos pieds mon amour, mon sort, ma vie... Juive? « Et qu'importe? Juive, je vous adorerai; juive, je « vous suivrai partout!... O ma chère juive!... « Trouverez-vous ailleurs la tendresse, le dévoue- « ment, la félicité que mon cœur vous tient en ré- « serve? Ah! si vous pouviez partager la moitié de « ce que j'éprouve, vous bégniez le jour où vous « me vîtes à vos pieds, et aujourd'hui même vous « me laisseriez l'espoir que je ne vous ai pas parlé « en vain. »

Je m'arrêtai soulagé. J'avais versé dans ces mots une partie des sentiments qui inondaient mon âme, et, au feu dont j'accompagnai mes discours, je croyais voir la jeune fille rougir, s'émouvoir, et mes paroles arriver jusqu'à son cœur. Alors, portant la main sur le mien: « Ah! non, ajoutai-je, « par pitié pour un malheureux, ne me repoussez « pas, vous me repousseriez dans l'abîme! La vie « pour moi, c'est où vous êtes! » Eh!... Le diable l'emporte! Oh! mon oncle! mon oncle!

Tout était perdu, perdu sans ressource, et je fus sur le point d'en verser des larmes amères. La passion m'avait ennoblî à mes propres yeux; pour quelques instants cette défiance de moi-même, ce dégoût, ces craintes qui toujours venaient empoisonner mes espérances, avaient disparu; je me trouvais comme posé d'égal à égal devant ma divinité, et, en achevant ces mots, je portais ma main sur mon cœur, que je sentais brûlant jusqu'à la peau, lorsque... Non! j'eusse mis la main avec

moins de dégoût sur une froide couleuvre, sur un humide crapaud... J'arrachai le monstre, et je le jetai loin de moi.

En cet instant entra mon oncle Tom, calme comme le Temps, une fiole à la main, son livre sous le bras. « Maudits soient, lui dis-je avec emportement, votre Hippocrate, vos bouquins, et tous ceux qui... Qu'avez-vous fait? Dites, mon oncle, qu'avez-vous fait?... Deux fois troubler les plus doux instants de ma vie! Qu'est-ce encore? Venez-vous m'empoisonner? »

Durant cette apostrophe, mon oncle Tom, bien loin de se fâcher, avait repris la chaîne de son raisonnement là où il l'avait laissée, et, s'étant confirmé dans l'idée que le délire continuait, il avait pris l'attitude d'un observateur finement attentif. Sans tenir aucun compte du sens de mes paroles, il étudiait avec sagacité, au geste, à l'altération de la voix, au feu de mes regards, la nature et les progrès du mal, notant dans son esprit jusqu'aux plus petits symptômes pour les combattre ensuite.

« Il a ôté l'emplâtre, dit-il tout bas. Jules? »

— Quoi?

— Couche-toi, mon ami; couche-toi, Jules, fais-moi ce plaisir. »

Et, tout bien considéré, je me couchai, songeant qu'il m'était impossible de prouver à mon oncle que je n'étais pas fou, à moins de lui avouer mon secret, ce qui, dans ce moment, aurait ruiné tout mon projet, sans lui prouver que je fusse sain d'esprit.

« Et voici une boisson que je t'apporte. Bois, mon ami, bois. »

Je pris la fiole, et, faisant semblant de boire, je laissai couler le liquide entre le lit et la muraille. Mon oncle m'entoura la tête d'un mouchoir à lui, me couvrit jusqu'aux yeux, ferma les rideaux, les volets, et tira sa montre: « Il est trois heures, dit-il, il doit dormir jusqu'à dix heures; à dix heures moins vingt minutes, ce sera le moment de descendre. » Et il me quitta.

Épuisé de fatigue, je dormis quelques instants; mais bientôt l'agitation me chassa de mon lit, et je m'occupai des préparatifs de mon projet. Je fis un mannequin aussi semblable à moi qu'il me fut possible, je lui entourai la tête du mouchoir de mon oncle, je le couvris bien; puis je refermai mes rideaux, bien sûr d'ailleurs que mon oncle, sur l'autorité d'Hippocrate, ne les ouvrirait pas avant dix heures. Après quoi, j'allai m'établir à la fenêtre.

Déjà passaient quelques laitières; le portier ouvrait; les hirondelles étaient à l'ouvrage. Le retour de la lumière, la fraîcheur du matin, la vue des objets accoutumés, ramenant en moi plus de calme, me faisaient voir mon entreprise sous un aspect moins favorable, et je chancelai presque; mais, lorsque les impressions de mon songe me revenaient en mémoire, il me semblait que renoncer à ce projet, c'était renoncer sans retour à tout ce qu'il y a de plus doux au monde, et je retrouvais tout mon courage.

Cependant le temps s'écoulait. Je venais de tirer ma montre, quand la vis cria. C'était dix heures moins un quart. Je sortis promptement, et je laissai mon oncle s'installer auprès du mannequin, pendant que j'allai m'établir dans la silencieuse bibliothèque.

(A suivre.)

Hélas!... — C'était au bal:

— Voyons, mon oncle, que préférez-vous avec moi, la valse à deux temps ou à trois temps?

— Hélas! ma chérie, la valse n'a qu'un temps!

Guide-souvenir de Lausanne et environs. — L'imprimerie du Léman (S. A.) vient d'éditer un élégant guide de Lausanne et environs de format de poche et dont le texte est complété par de nombreux plans et illustrations. Son succès est certain.

Kefol NEURALGIE MIGRAINE
BOÎTE FR. 1.80
TOUTES PHARMACIES

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS